

**DECISION PORTANT CONSTITUTION DE JURY DU MASTER DROIT, ECONOMIE, GESTION
MENTION DROIT EUROPEEN – PARCOURS DROIT ET GOUVERNANCE DE L'UNION
EUROPEENNE.**

Le directeur du collège Jean-Christophe SAINT-PAU,

- Vu les articles L712-2, al 4, 5° et L613-1 du code de l'éducation ;
- Vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master
- Vu la délibération N°50 du conseil d'administration de l'université de Bordeaux portant délégation de pouvoir du conseil d'administration aux directeurs de composantes pour la nomination des jurys d'examens en date du 10 avril 2014.

DECIDE

Article 1 : Les enseignant(e)s dont les noms suivent sont désigné(e)s en vue de constituer le jury pour la 2ème année de Master Droit – mention « Droit européen » parcours Droit et gouvernance de l'Union Européenne.

| Nom | Prénom | Qualité | Enseignement(s) assuré(s) |
|--|-----------|------------------------------|--|
| Président(e) du jury : | | | |
| PLATON | Sébastien | PR | Droit institutionnel de l'Union européenne |
| Membres du jury : | | | |
| TISSIER | Marion | MCF | Espace de liberté, de sécurité et de justice |
| DUBOS | Olivier | PR | Contentieux de l'Union européenne |
| En cas d'absence ou d'empêchement justifié des membres titulaires, il pourra être fait appel aux membres suppléants nommément désignés ci-après : | | | |
| ALVES | Carlos | MCF | Droit de l'environnement |
| BERR | Eric | MCF | Questions économiques internationales |
| GRIGONIS | Simas | Lecteur (Mykolas Romeris) | Politique étrangère et relations extérieures de l'UE |

Article 2 : Ce jury est constitué pour la session unique d'examens de l'année universitaire 2024-2025

Fait à Bordeaux, le 8 octobre 2024

M. Jean-Christophe SAINT-PAU